

Table with 2 columns: Edition (Paris, Bordeaux, etc.) and Price (10 centimes, 15 centimes, etc.)

Table with 2 columns: Edition (Paris, Bordeaux, etc.) and Price (10 centimes, 15 centimes, etc.)

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone De 8 h. à 10 heures, n° 88 De 10 h. à 5 heures, n° 86

Table with 2 columns: Tarif des insertions (par jour, par semaine, etc.) and PRIX DES ABONNEMENTS

Table with 2 columns: PRIX DES ABONNEMENTS (France, Etranger, etc.)

A SALONIQUE



LES GRECS MANIFESTENT LEUR JOIE EN VROYANT UN AVION

La Consigne est de danser!

Chez le kaiser, les préoccupations se suivent et ne se ressemblent pas. Après avoir parcouru tous les fronts à la recherche d'une entrée sensationnelle...

A DOIRAN



POSTE DE RAVITAILLEMENT ISOLE DANS LA MONTAGNE

LE PROBLEME FINANCIER

L'emprunt national a démontré à l'univers la vitalité de la France, la puissance de son crédit, la force agissante de son patriotisme...

LA BARBARIE ALLEMANDE EN BELGIQUE

Une « Lettre de Confession »

Boston, 25 décembre. — Le journal « le Record Advertiser » publie un article au sujet des exécutions en Belgique...

LA BARBARIE ALLEMANDE EN BELGIQUE

Une « Lettre de Confession »

Boston, 25 décembre. — Le journal « le Record Advertiser » publie un article au sujet des exécutions en Belgique...

LA FLOTTE ANGLAISE

En manière de conclusion à un article relatif à la visite qu'un nombre de journalistes viennent de faire à la flotte anglaise...

VON HINDENBURG



Dessin inédit de GALLO

La Journée du Poilu

DIALOGUE entre un poilu et un petit garçon

L'ENFANT Ah! l'on t'en fait, une Journée! LUI J'aurais du travail cette année.

LE NOEL DE LA FRANCE: LA VICTOIRE!



Dessin de PAUL IRIBE

COMMENT ON VOTE A ATHENES

Un correspondant d'un journal étranger à Athènes, autorisé par le ministre de l'intérieur, a pu visiter, en compagnie d'un journaliste anglais, quelques bureaux électoraux...

Aujourd'hui NOUS COMMENÇONS Le Sergent Renaud Par Pierre SALES

PREMIERE PARTIE

Marie Renaud Un soir du mois d'avril 1894, deux femmes travaillaient très silencieusement dans un petit logement situé sous les combles d'un des plus vieux, des plus majestueux hôtels de la place des Vosges...

une belle cage peuplée d'une nombreuse famille de serins, de bengalis et de capucins. Tout, dans cette pièce, respirait le bonheur pur, le bonheur intime...

Et ce fut tout. La jeune fille s'était levée, avait vaincu sa douleur; et, comme un hoquet allait la secouer, elle le dissimula en disant: — Ah! maladroite, je me suis piquée!

trait, qui lui montrait son fils dans son costume de sous-lieutenant, ce portrait fait à la sortie de Saint-Cyr. Elle le voyait si beau, si noble, si brave!

LES ÉPÉES

Echos de Guerre

Communiqués officiels français

Du 25 Décembre (15 h.)

Au cours de la nuit, aucun événement important à signaler.

Du 25 Décembre (23 h.)

En BELGIQUE, au cours de la journée, l'artillerie a continué à être très active de part et d'autre dans la région de LOMBAERTZDE.

En ARTOIS, nos batteries ont canonné avec succès les ouvrages allemands au sud d'ANGRES et dans la région d'ARRAS.

En CHAMPAGNE, nous avons dispersé un convoi ennemi sur la route de TAHURE à SOMME-PEY.

Dans les VOSGES, duel d'artillerie assez intense. L'ennemi a bombardé sans effet nos positions sur le front de HIFZSTEIN et sur les pentes nord de l'ARTMANNWILLERKOPF.

Communiqué russe

Pétrograd, 25 décembre.

Front occidental

A six heures au nord-est de BOUTCHAC, nous avons repoussé une tentative de l'ennemi de s'emparer de nos tranchées avancées.

Dans la région de HARENCH, nos éclaireurs ont enlevé par un coup de main un ouvrage ennemi et fait vingt et un prisonniers. Les tentatives acharnées de l'ennemi pour reconquérir cet ouvrage sont restées sans succès.

Front du Caucase

Sur le littoral de la mer Noire, au sud-est de KHOPA, un de nos bateaux a été maltraité pendant toute la nuit. Une côte, près d'Albino, a capturé un volier très chargé de blé et fait prisonniers sept Russes qui étaient à bord.

Les renseignements authentiques que nous avons reçus au sujet de l'arrivée dans le village de Rabat-Kérin, à 40 verstes de Téhéran, d'une bande commandée par le général Hachmet, forte d'un millier de combattants, d'un détachement de nos troupes y avait été enlevé dans la nuit du 24 au 25, sous le commandement du lieutenant-colonel Belonostinoff, avec l'ordre de détruire, grâce à un rapide coup de main, la bande en question. Le 22, le lieutenant-colonel Belonostinoff a rencontré près du village de Rabat-Kérin deux bataillons de gendarmes, 500 cavaliers de Témir Hachmet et 300 bahktaris qui avaient établi dans la montagne des positions extrêmement puissantes et bien organisées. L'ennemi a ouvert un feu très violent. Le lieutenant-colonel Belonostinoff, après une préparation d'artillerie, a attaqué l'ennemi avec toute la masse de ses forces et s'est efforcé d'envoyer l'ennemi à l'ennemi à la place couverte et dispersé, perdant 118 hommes, dont deux officiers.

Communiqué belge

La Haye, 25 décembre.

La nuit dernière et la matinée d'aujourd'hui ont été calmes.

Cette après-midi, l'ennemi a manifesté quelque activité devant la partie centrale de notre front. Ses batteries ont été aussitôt réduites au silence par notre artillerie, qui a exécuté ensuite des tirs de démonstration sur les travaux allemands de VICOIGNE et sur un important ouvrage ennemi au nord de DIXMUIDE.

Communiqué anglais

Londres, 25 décembre.

Le 24 décembre, l'activité de l'artillerie a continué des deux côtés.

Le 25 décembre rien de particulier à signaler. Canonade habituelle le long du front.

Communiqué monténégrin

Paris, 25 décembre.

Le consulat de Monténégrin nous fait parvenir le communiqué officiel suivant, reçu le 25 décembre 1915, à 22 h. 10.

Le 23 décembre, notre armée du Sandjak, poursuivant son offensive, a attaqué l'ennemi dans la région de... combat acharné, l'ennemi, malgré sa résistance, a été complètement repoussé sur Bielopol, abandonnant sur le terrain cinq cents morts. Nous avons fait un certain nombre de prisonniers, dont un capitaine.

Sur les autres fronts, duels d'artillerie et combats d'infanterie.

NOTES OFFICIELLES

Les Pensions et les Impôts

Paris, 25 décembre. — Le Conseil d'Etat vient de rendre sur la question relative aux pensions de l'Etat un intéressant arrêt.

On sait que les pensions sont insaisissables, néanmoins, en matière de pensions civiles, une retenue peut être opérée dans certains cas limitativement déterminés et notamment, jusqu'à concurrence d'un cinquième pour l'Etat.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

La Haute Assemblée a rappelé que les lois sur les pensions militaires ont été appliquées ainsi que l'application d'un avis du Conseil d'Etat du 11 juin 1908, approuvé par l'empereur le 24 juin suivant, qui autorise le Trésor à faire effectuer l'effet pour pensions militaires à exercer une retenue à raison de créances pour contributions directes, mais cette retenue ne concerne que les pensions de perception intéressées à l'Etat. Elle ne peut être étendue à une contribution communale. L'arrêt rappelle que la loi de 1887, qui institue la contribution de l'Etat, n'a pu être appliquée à une taxe municipale.

DANS LES BALKANS

Le Général de Castelnau A SALONIQUE

Salonique, 25 décembre. — Le général de Castelnau, qui vient d'arriver, a eu de fréquentes entrevues avec le général Sarraïl et le commandant en chef des troupes anglaises. Cette visite, dans les circonstances présentes, a une grande importance, et la meilleure application des décisions que le général de Castelnau a dû prendre, d'accord avec les généraux, est donnée par le départ continué de transports.

Tous les jours on débarque du matériel. Peut-être maintenant, et seulement maintenant, organise-t-on le véritable corps d'expédition balkanique.

Le général de Castelnau a terminé son voyage d'études et d'inspection, et s'est montré très satisfait des dispositions prises. Il a quitté Salonique pour se rendre à Athènes, où il doit être reçu par le roi.

Milan, 25 décembre. — Les Serbes auraient reçu les renforts de munitions et quelques pièces d'artillerie légère, et opposeraient une résistance violente aux Bulgares, dont tous les assauts auraient été brisés jusqu'ici.

Genève, 25 décembre. — Les contingents bulgares devant El-Bassan sont réduits à une division environ; ce sont ceux qui poursuivent l'armée serbe depuis Ohrida et Strouga.

Les Serbes ont été vaincus le 13 à Klouk, utilisant leurs positions très défendables de Strouga, sur la frontière albanaise, et Klouk. A partir de cette ville, pour péner plus avant en Albanie dans la direction d'El-Bassan, les Bulgares ne disposent plus de mauvais sentiers muletiers par lesquels il est impossible d'envoyer de l'artillerie lourde.

Quelle va être en cette occurrence l'attitude des tribus albanaises? Celles du Nord se sont laissées gagner en partie par les agents autrichiens et bulgares, mais celles du Centre restent en majorité fidèles à Essad-Pacha.

Genève, 25 décembre. — On mande de Sofia à la Tribune de Genève qu'il a suite à la suite de la victoire de la Grèce, les Français ont remis au jour le jour la cessation de la lutte bulgare contre la Grèce. La note, dit-on, est rédigée en termes très formels.

LA PREPARATION ENNEMIE — Salonique, 25 décembre. — La situation s'est pas modifiée. Les Bulgares sont toujours à la frontière, mais les renseignements dignes de foi signalent d'importantes concentrations de troupes qui pourraient bien annoncer une prochaine offensive.

Le moral est très élevé chez nos troupes qui ont porté courageusement le drapeau italien.

OU L'ON VOIT REAPPARAÎTRE LE PRINCE DE WIED — Rome, 25 décembre. — On affirme à Salonique que le prince de Wied aurait été envoyé par les Allemands à Prizrend, où se seraient réfugiés quelques boys albanais, pour organiser le mouvement de propagande en faveur d'une révolution albanaise.

On attendrait aussi à Prizrend l'arrivée de la femme du prince. On ajoute qu'il s'agit d'une jeune femme, mais le prince de Wied n'aurait pas de femme.

LES TROUPES ITALIENNES — Rome, 25 décembre. — Les troupes italiennes débarquées sur la côte de l'Adriatique ont été réparties en différents secteurs de leurs points de débarquement.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

Rome, 25 décembre. — Des nouvelles d'Albanie annoncent que les conditions sanitaires de nos troupes débarquées là-bas sont satisfaisantes.

SUR LE FRONT RUSSE

Les Succès de nos Alliés EN PERSE

Londres, 25 décembre. — Une note officielle indique que d'après les nouvelles plus récentes, des forces russes et alliées ont pris possession de Téhéran.

Les Russes ont mis en déroute le 22 décembre une force mixte de moudjahidins et gendarmes au nombre de 1,200.

L'ennemi a eu 418 hommes tués et 70 faits prisonniers. Les Russes ont eu un officier et un cosaque tués et quatre cosaques blessés.

N. B. — On trouvera d'autre part, dans le Communiqué du grand état-major russe, la confirmation de cette nouvelle.

Pétrograd, 25 décembre. — Le commandant des forces russes dans la Perse centrale, le général Parafot, vient d'opérer une série de brillantes actions contre les forces du Khan de Rouss, le général de division allemand. Ce dernier avait quitté Téhéran sur l'invitation écrite du gouvernement du shah, qui devait le suivre à Koum.

La marche hardie du général Parafot sur Téhéran déjoua cette intrigue, et avant qu'il n'eût atteint Koum, le shah repoussa une tentative de l'ennemi de Reuss contre alors ses troupes à Koum et Kermanschah, et de là il se disposa à marcher à son tour sur la capitale.

Repondant à cette manœuvre, le général Parafot quitta sa base de Koum, et marcha à la tête de 1,200 hommes de troupes et de gendarmes révoltés. Des chefs de tribus persanes avec leurs partisans s'élevèrent à son secours, et se rallièrent avec eux à la ville de Téhéran, le 9 décembre, une deuxième défilée derrière la ville d'Avel.

Le colonel d'Hamadan rencontra, le 7 décembre, les forces proallemandes à Sultan-Boulog, où elles s'étaient fortifiées dans une colline. Le général Parafot les repoussa et emporta d'assaut. Les forces proallemandes se composaient de 6,000 moudjahidins volontaires de la guerre civile et de 1,200 hommes de troupes et de gendarmes révoltés. Des chefs de tribus persanes avec leurs partisans s'élevèrent à son secours, et se rallièrent avec eux à la ville de Téhéran, le 9 décembre, une deuxième défilée derrière la ville d'Avel.

Le colonel d'Hamadan rencontra, le 7 décembre, les forces proallemandes à Sultan-Boulog, où elles s'étaient fortifiées dans une colline. Le général Parafot les repoussa et emporta d'assaut. Les forces proallemandes se composaient de 6,000 moudjahidins volontaires de la guerre civile et de 1,200 hommes de troupes et de gendarmes révoltés. Des chefs de tribus persanes avec leurs partisans s'élevèrent à son secours, et se rallièrent avec eux à la ville de Téhéran, le 9 décembre, une deuxième défilée derrière la ville d'Avel.

Le colonel d'Hamadan rencontra, le 7 décembre, les forces proallemandes à Sultan-Boulog, où elles s'étaient fortifiées dans une colline. Le général Parafot les repoussa et emporta d'assaut. Les forces proallemandes se composaient de 6,000 moudjahidins volontaires de la guerre civile et de 1,200 hommes de troupes et de gendarmes révoltés. Des chefs de tribus persanes avec leurs partisans s'élevèrent à son secours, et se rallièrent avec eux à la ville de Téhéran, le 9 décembre, une deuxième défilée derrière la ville d'Avel.

Le colonel d'Hamadan rencontra, le 7 décembre, les forces proallemandes à Sultan-Boulog, où elles s'étaient fortifiées dans une colline. Le général Parafot les repoussa et emporta d'assaut. Les forces proallemandes se composaient de 6,000 moudjahidins volontaires de la guerre civile et de 1,200 hommes de troupes et de gendarmes révoltés. Des chefs de tribus persanes avec leurs partisans s'élevèrent à son secours, et se rallièrent avec eux à la ville de Téhéran, le 9 décembre, une deuxième défilée derrière la ville d'Avel.

Le colonel d'Hamadan rencontra, le 7 décembre, les forces proallemandes à Sultan-Boulog, où elles s'étaient fortifiées dans une colline. Le général Parafot les repoussa et emporta d'assaut. Les forces proallemandes se composaient de 6,000 moudjahidins volontaires de la guerre civile et de 1,200 hommes de troupes et de gendarmes révoltés. Des chefs de tribus persanes avec leurs partisans s'élevèrent à son secours, et se rallièrent avec eux à la ville de Téhéran, le 9 décembre, une deuxième défilée derrière la ville d'Avel.

Le colonel d'Hamadan rencontra, le 7 décembre, les forces proallemandes à Sultan-Boulog, où elles s'étaient fortifiées dans une colline. Le général Parafot les repoussa et emporta d'assaut. Les forces proallemandes se composaient de 6,000 moudjahidins volontaires de la guerre civile et de 1,200 hommes de troupes et de gendarmes révoltés. Des chefs de tribus persanes avec leurs partisans s'élevèrent à son secours, et se rallièrent avec eux à la ville de Téhéran, le 9 décembre, une deuxième défilée derrière la ville d'Avel.

Le colonel d'Hamadan rencontra, le 7 décembre, les forces proallemandes à Sultan-Boulog, où elles s'étaient fortifiées dans une colline. Le général Parafot les repoussa et emporta d'assaut. Les forces proallemandes se composaient de 6,000 moudjahidins volontaires de la guerre civile et de 1,200 hommes de troupes et de gendarmes révoltés. Des chefs de tribus persanes avec leurs partisans s'élevèrent à son secours, et se rallièrent avec eux à la ville de Téhéran, le 9 décembre, une deuxième défilée derrière la ville d'Avel.

Le colonel d'Hamadan rencontra, le 7 décembre, les forces proallemandes à Sultan-Boulog, où elles s'étaient fortifiées dans une colline. Le général Parafot les repoussa et emporta d'assaut. Les forces proallemandes se composaient de 6,000 moudjahidins volontaires de la guerre civile et de 1,200 hommes de troupes et de gendarmes révoltés. Des chefs de tribus persanes avec leurs partisans s'élevèrent à son secours, et se rallièrent avec eux à la ville de Téhéran, le 9 décembre, une deuxième défilée derrière la ville d'Avel.

Le colonel d'Hamadan rencontra, le 7 décembre, les forces proallemandes à Sultan-Boulog, où elles s'étaient fortifiées dans une colline. Le général Parafot les repoussa et emporta d'assaut. Les forces proallemandes se composaient de 6,000 moudjahidins volontaires de la guerre civile et de 1,200 hommes de troupes et de gendarmes révoltés. Des chefs de tribus persanes avec leurs partisans s'élevèrent à son secours, et se rallièrent avec eux à la ville de Téhéran, le 9 décembre, une deuxième défilée derrière la ville d'Avel.

Le colonel d'Hamadan rencontra, le 7 décembre, les forces proallemandes à Sultan-Boulog, où elles s'étaient fortifiées dans une colline. Le général Parafot les repoussa et emporta d'assaut. Les forces proallemandes se composaient de 6,000 moudjahidins volontaires de la guerre civile et de 1,200 hommes de troupes et de gendarmes révoltés. Des chefs de tribus persanes avec leurs partisans s'élevèrent à son secours, et se rallièrent avec eux à la ville de Téhéran, le 9 décembre, une deuxième défilée derrière la ville d'Avel.

Le colonel d'Hamadan rencontra, le 7 décembre, les forces proallemandes à Sultan-Boulog, où elles s'étaient fortifiées dans une colline. Le général Parafot les repoussa et emporta d'assaut. Les forces proallemandes se composaient de 6,000 moudjahidins volontaires de la guerre civile et de 1,200 hommes de troupes et de gendarmes révoltés. Des chefs de tribus persanes avec leurs partisans s'élevèrent à son secours, et se rallièrent avec eux à la ville de Téhéran, le 9 décembre, une deuxième défilée derrière la ville d'Avel.

Le colonel d'Hamadan rencontra, le 7 décembre, les forces proallemandes à Sultan-Boulog, où elles s'étaient fortifiées dans une colline. Le général Parafot les repoussa et emporta d'assaut. Les forces proallemandes se composaient de 6,000 moudjahidins volontaires de la guerre civile et de 1,200 hommes de troupes et de gendarmes révoltés. Des chefs de tribus persanes avec leurs partisans s'élevèrent à son secours, et se rallièrent avec eux à la ville de Téhéran, le 9 décembre, une deuxième défilée derrière la ville d'Avel.

Le colonel d'Hamadan rencontra, le 7 décembre, les forces proallemandes à Sultan-Boulog,

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

Dans les Balkans

LES ALLEMANDS EN SERBIE
Rome, 25 décembre. — Les Allemands ont établi à Nisch un gouvernement provisoire dont sont exclus les Bulgares.

Aux Etats-Unis

LES ALLEMANDS EN SERBIE
Washington, 25 décembre. — Le gouvernement cherche à savoir si le vapeur japonais "Yasaka-Maru" a été coulé sans avertissement.

DES BULGARES EN MARCHÉ VERS L'ADRIATIQUE

Rome, 25 décembre. — Des forces bulgares sont signalées dans le voisinage immédiat d'El-Bassan, elles ont pour objectif de descendre la vallée du Sissoumbi jusqu'à l'Adriatique.

BLUFF OU MENAGE REELLE ?

Athènes, 25 décembre. — Selon des renseignements de sources autorisées, l'Allemagne a évacué la Grèce qu'elle espérait atteindre Salonique vers le 15 janvier.

LE BOMBARDÉMENT DE VARNA

Bucarest, 25 décembre. — Des torpilles russes continuèrent à bombarder Varna.

L'ARMÉE SERBE

Rome, 25 décembre. — L'armée serbe occupe une nouvelle ligne qui traverse les montagnes albanaises, en passant de Scutari à M. Paltezano.

En Roumanie

VIFS INCIDENTS A LA CHAMBRE
Genève, 25 décembre. — Une altercation assez vive s'est produite à la Chambre roumaine.

Au Monténégro

BOMBES SUR SCUTARI
Cettine, 25 décembre. — Deux aérodéplanés ennemis, dont un allemand, ont jeté le 23 décembre quatre bombes sur Scutari.

En Allemagne

Quel Changement de Ton ?
Paris, 25 décembre. — Une dépêche de Londres signale qu'un Noël a été adressé à l'occasion de Noël.

Promotions militaires de fin d'Année

Paris, 25 décembre. — La promotion militaire n'a pas paru dans le Journal Officiel.

On évacue les Blessés de Paris

Paris, 25 décembre. — De nombreux trains de blessés militaires évacués des hôpitaux de Paris sont partis vers le Midi.

L'Accident d'aviation de Tournouev

Alençon, 25 décembre. — L'accident d'aviation survenu à Tournouev, le 14 décembre, n'a pas eu la gravité que les dépêches lui avaient attribuées.

Les Mobilisés agricoles seuls bénéficient de longues Permissions

Paris, 25 décembre. — Le ministre de la Guerre a décidé de solliciter divers côtés de nos escadrons d'aviation pour que les agriculteurs puissent avoir comme les agriculteurs quinze jours de permission.

Les Emeutes de Berlin

Genève, 25 décembre. — L'un des chefs du parti socialiste suisse, rentré hier de Berlin, a déclaré que les émeutes n'ont pas cessé.

La Maladie du Kaiser

Genève, 25 décembre. — La « Gazette de Francfort » apprend que le malade de l'empereur Guillaume ne présente aucun caractère de gravité.

Incendie d'une Fabrique

Bâle, 25 décembre. — Une fabrique de produits chimiques installée à Hausenstein (Allemagne), travaillant pour l'armée, a été entièrement détruite par un incendie.

Les Rapports germano-suédois

Stockholm, 25 décembre. — Le gouvernement allemand vient de faire des excuses au gouvernement suédois au sujet de la saisie dans les eaux suédoises du vapeur suédois « Argos ».

En Angleterre

La Tournée de M. Lloyd George
Glasgow, 25 décembre. — M. Lloyd George a visité à Houston une nouvelle usine de fabrication de gaz.

Un Discours de Benoist XV

Rome, 25 décembre. — Dans son discours en réponse au doyen des cardinaux, le pape a commencé ainsi :

Disparition d'une Œuvre d'art française à New-York

New-York, 25 décembre. — La plainte de M. Albert Besnard « Palais », qui plaidait pour le gouvernement français pour être exposé à la Rollé Exhibition.

Chambre de Commerce de Bordeaux

A l'angle du cours Pasteur et de la rue Saint-Etienne, une collision s'est produite entre un camion et un tramway.

En Bordée

Après avoir été plus que copieusement fêtés à Noël, les Bordelais ont repris le travail.

Théâtre des Bonites

« Faust », dimanche 26 en matinée. — Méliès de dix heures à onze heures.

American-Park

Gala patriotique. — Nous rappellerons à nos lecteurs que c'est dimanche 26 en matinée.

Alhambra-Skating

En matinée et en soirée, deux séances à prix réduits.

Hôpital Monrope n° 123

Fête de l'Arbre de Noël. — Nous rappellerons que dimanche 26 décembre.

Concert de Charité

Salle Saint-Victor, 44, rue Mounayra. — Nous rappellerons à nos lecteurs.

Horlogerie Chartier

Horlogerie Chartier fondée en 1850. Cours d'Intendance, 62, BORDEAUX.

Théâtres et Concerts

Alhambra-Théâtre. — Faust, de Charles Gounod.

Compagnies

Compagnie Générale Transatlantique. — Le paquebot « La Gascogne ».

Mouvement du Port de Bordeaux

Bordeaux, 25 décembre. — Montés en rade : Hiscas, s. s. de S. Océan.

Remerciements de la famille SOULIGNAC

Messe mardi 26 courant, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

Remerciements de la famille SOULIGNAC

Messe mardi 26 courant, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

Remerciements de la famille SOULIGNAC

Messe mardi 26 courant, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

Remerciements de la famille SOULIGNAC

Messe mardi 26 courant, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

Remerciements de la famille SOULIGNAC

Messe mardi 26 courant, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

Remerciements de la famille SOULIGNAC

Messe mardi 26 courant, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

Remerciements de la famille SOULIGNAC

Messe mardi 26 courant, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

Remerciements de la famille SOULIGNAC

Messe mardi 26 courant, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

Remerciements de la famille SOULIGNAC

Messe mardi 26 courant, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

Il y a un an

25 DECEMBRE 1914

En Argentine, nous réalisons de légers progrès. Les deux bords de la rivière ont été libérés.

Fidèle à la consigne, l'Allemagne le fourna pas de répit. Elle a continué à bombarder les navires.

Une armée turque a subi, dans la région de Van, une défaite complète.

Le Japon, la Chambre des députés ayant repoussé le projet de gouvernement.

Dans un sanglant engagement sur le front de l'Est, le généralissime allemand.

La Chambre de Commerce de Bordeaux a reçu de M. le Receveur des Domaines.

En Bordée. Après avoir été plus que copieusement fêtés à Noël.

Théâtre des Bonites. « Faust », dimanche 26 en matinée.

American-Park. Gala patriotique. Nous rappellerons à nos lecteurs.

Alhambra-Skating. En matinée et en soirée, deux séances à prix réduits.

Hôpital Monrope n° 123. Fête de l'Arbre de Noël.

Concert de Charité. Salle Saint-Victor, 44, rue Mounayra.

Horlogerie Chartier. Horlogerie Chartier fondée en 1850.

Théâtres et Concerts. Alhambra-Théâtre. Faust, de Charles Gounod.

Compagnies. Compagnie Générale Transatlantique.

Mouvement du Port de Bordeaux. Bordeaux, 25 décembre.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Scala-Théâtre

LES DEUX QOSSES

Cette semaine, le métrage le plus populaire du répertoire est au programme de la Scala.

Montée dans une note très juste par M. Provoit, cette pièce est parfaitement interprétée.

Le gardien de la paix Azuc et le pompier Volant descendu dans le sous-sol.

En Bordée. Après avoir été plus que copieusement fêtés à Noël.

Théâtre des Bonites. « Faust », dimanche 26 en matinée.

American-Park. Gala patriotique. Nous rappellerons à nos lecteurs.

Alhambra-Skating. En matinée et en soirée, deux séances à prix réduits.

Hôpital Monrope n° 123. Fête de l'Arbre de Noël.

Concert de Charité. Salle Saint-Victor, 44, rue Mounayra.

Horlogerie Chartier. Horlogerie Chartier fondée en 1850.

Théâtres et Concerts. Alhambra-Théâtre. Faust, de Charles Gounod.

Compagnies. Compagnie Générale Transatlantique.

Mouvement du Port de Bordeaux. Bordeaux, 25 décembre.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

LA TEMPERATURE

Situation générale du 25 décembre

Bureau central météorologique de Paris. Des pluies sont tombées dans l'ouest de l'Europe.

Chemin de Fer d'Orléans

Changement d'Horaires. La commission du réseau d'Orléans a voté.

Pharmacies ouvertes le 26 Décembre

Rue Diderot, 7. — Rue Lagraze, 87. — Rue de Saint-Martin, 27.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES. — G. Estampé, boulevard de Caudran.

Théâtre-Français

Dimanche 25 (matinée et soirée). Félix Brunet, de la Comédie-Française.

Collisions

A l'angle du cours Pasteur et de la rue Saint-Etienne, une collision s'est produite.

En Bordée

Après avoir été plus que copieusement fêtés à Noël, les Bordelais ont repris le travail.

Théâtre des Bonites

« Faust », dimanche 26 en matinée. — Méliès de dix heures à onze heures.

American-Park

Gala patriotique. — Nous rappellerons à nos lecteurs que c'est dimanche 26 en matinée.

Alhambra-Skating

En matinée et en soirée, deux séances à prix réduits.

Hôpital Monrope n° 123

Fête de l'Arbre de Noël. — Nous rappellerons que dimanche 26 décembre.

Concert de Charité

Salle Saint-Victor, 44, rue Mounayra. — Nous rappellerons à nos lecteurs.

Horlogerie Chartier

Horlogerie Chartier fondée en 1850. Cours d'Intendance, 62, BORDEAUX.

Théâtres et Concerts

Alhambra-Théâtre. — Faust, de Charles Gounod.

Compagnies. Compagnie Générale Transatlantique.

Mouvement du Port de Bordeaux. Bordeaux, 25 décembre.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

LA TEMPERATURE

Situation générale du 25 décembre

Bureau central météorologique de Paris. Des pluies sont tombées dans l'ouest de l'Europe.

Chemin de Fer d'Orléans

Changement d'Horaires. La commission du réseau d'Orléans a voté.

Pharmacies ouvertes le 26 Décembre

Rue Diderot, 7. — Rue Lagraze, 87. — Rue de Saint-Martin, 27.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES. — G. Estampé, boulevard de Caudran.

Théâtre-Français

Dimanche 25 (matinée et soirée). Félix Brunet, de la Comédie-Française.

Collisions

A l'angle du cours Pasteur et de la rue Saint-Etienne, une collision s'est produite.

En Bordée

Après avoir été plus que copieusement fêtés à Noël, les Bordelais ont repris le travail.

Théâtre des Bonites

« Faust », dimanche 26 en matinée. — Méliès de dix heures à onze heures.

American-Park

Gala patriotique. — Nous rappellerons à nos lecteurs que c'est dimanche 26 en matinée.

Alhambra-Skating

En matinée et en soirée, deux séances à prix réduits.

Hôpital Monrope n° 123

Fête de l'Arbre de Noël. — Nous rappellerons que dimanche 26 décembre.

Concert de Charité

Salle Saint-Victor, 44, rue Mounayra. — Nous rappellerons à nos lecteurs.

Horlogerie Chartier

Horlogerie Chartier fondée en 1850. Cours d'Intendance, 62, BORDEAUX.

Théâtres et Concerts

Alhambra-Théâtre. — Faust, de Charles Gounod.

Compagnies. Compagnie Générale Transatlantique.

Mouvement du Port de Bordeaux. Bordeaux, 25 décembre.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

Remerciements de la famille SOULIGNAC. Messe mardi 26 courant.

LA TEMPERATURE

Situation générale du 25 décembre

Bureau central météorologique de Paris. Des pluies sont tombées dans l'ouest de l'Europe.

Chemin de Fer d'Orléans

Changement d'Horaires. La commission du réseau d'Orléans a voté.

Pharmacies ouvertes le 26 Décembre

Rue Diderot, 7. — Rue Lagraze, 87. — Rue de Saint-Martin, 27.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES. — G. Estampé, boulevard de Caudran.

Théâtre-Français

Dimanche 25 (matinée et soirée). Félix Brunet, de la Comédie-Française.

Collisions

A l'angle du cours Pasteur et de la rue Saint-Etienne, une collision s'est produite.

En Bordée

Après avoir été plus que copieusement fêtés à Noël, les Bordelais ont repris le travail.

</

